

**MAIRIE
D'ABONDANCE**

74360 (HAUTE-SAVOIE)



Tél. 04.50 73 00 16

Fax 04.50 73 07 29

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Abondance, le 13 septembre 2025

Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil Municipal,

Madame, Monsieur,

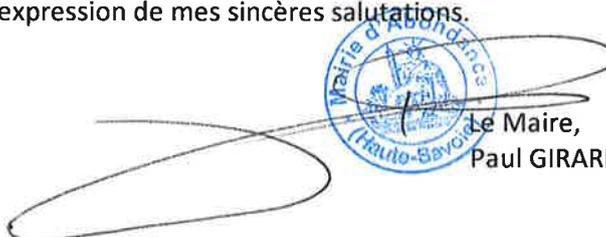
Je vous prie de bien vouloir assister à la prochaine réunion du conseil municipal qui aura lieu le :

**Vendredi 19 septembre 2025 à 19h30
Salle de la Tour de l'Abbé - Mairie d'Abondance.**

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 22 août 2025 ;
2. Actes passés dans le cadre de la délégation du Conseil Municipal donnée au Maire ;
3. Approbation des comptes rendus de la commission d'urbanisme ;
4. Domaine skiable : remplacement des bornes de contrôle « team axess » ;
5. Création d'un poste de travail saisonnier au sein du service administratif ;
6. Approbation de l'état d'assiette des ventes de bois année 2025 ;
7. Demande de cession parcelle communale au lieu-dit « les Thiers » ;
8. Servitude passage sur une propriété communale située au lieu-dit « la balme » : mise à jour des ayants droits de la servitude ;
9. Lac des Plagnes : approbation de la convention de partenariat pour la préservation du milieu aquatique et développement du loisir « pêche » sur le lac des Plagnes ;
10. Gestion du cimetière : durée des concessions et tarification en fonction des durées ;
11. Communauté de communes pays d'Evian/vallée d'Abondance : adoption des délibérations suivantes : règlement local de publicité intercommunal RLPi : avis sur le projet de RLPi arrêté par le conseil communautaire de la CCPEVA par délibération du 24 juin 2025 ;
12. Information sur le montant prélevé au titre du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communale (FPIC) année 2025
13. Demande exonération de taxe d'habitation ;
14. Chablais Nordic : demande d'autorisation pour permettre l'organisation d'entraînement au circuit sur glace,
15. Présentation du projet d'amélioration de la sécurité et de l'accessibilité des arrêts de bus « rue d'Offaz » et « rue du Malève » ;
16. Demande d'autorisation de création d'une voie d'escalade au Mont Chauffé,
17. Questions diverses ;

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.


Le Maire,
Paul GIRARD-DESPRAULEX,-

